

infos TROOZ

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE TROOZ

n°34 | printemps 2023

**Revoici
le printemps !**

Police : enquête de satisfaction,
dépôt de plaintes en ligne ... P. 10

Finances communales : Les investissements P. 13

Portrait : Jean-Marie Bastin,
l'enfant de la Vesdre P. 22



REJOIGNEZ-NOUS!

L'édito du Bourgmestre



Le printemps est de retour ! Notre Commune reprend des couleurs, au propre comme au figuré.

Les collines verdissent, les jardins fleurissent, les chantiers reprennent de plus belle et notre entité n'est pas en reste. Durant les prochains mois, notre Commune va bourdonner aux sons des chantiers mais aussi des différentes activités qui vont s'offrir à nous.

Comme vous pourrez le lire dans cet exemplaire, le Conseil communal a mis au budget différents travaux allant de la réfection de voirie à des chantiers de plus grande envergure.

Le printemps et l'été seront riches d'événements dont nous avons été trop longtemps privés : la Romeria, la Montée historique, la balade gourmande, la Fête de la Musique, ... J'espère que nous pourrions nous y retrouver pour partager un de ces bons moments ensemble.

Toujours au rayon événements, le Maka sera bientôt accessible au public. Vous pourrez y découvrir une exposition permanente sur le patrimoine troozien et régulièrement des expositions temporaires viendront faire vivre l'endroit. Mais le Maka n'est pas qu'un lieu culturel, il dispose aussi d'un espace barbecue extérieur ouvert au public.

Un autre grand retour aura lieu ce printemps, c'est celui de « Je cours pour ma forme : 0-5 km ». Une méthode qui permet à tout le monde de reprendre une activité physique quel que soit son âge, sa forme, son poids, son sexe et le tout dans une ambiance décontractée.

Le printemps, c'est aussi le moment où les jeunes parents commencent à songer à l'entrée à l'école de leurs enfants. Vous trouverez une présentation de nos cinq implantations. Situées au cœur de nos villages, nos écoles accueillent vos enfants dans un cadre propice aux apprentissages qu'ils soient scolaires ou sociaux. Les équipes éducatives veillent à l'épanouissement de vos enfants en les guidant sur les chemins de l'apprentissage et de la découverte.

Enfin, je vous encourage à profiter du printemps pour (re)découvrir notre belle Commune en arpentant ses nombreux chemins et ses balades balisées et si vous cherchez de nouvelles idées de balades, l'équipe de VisiTrooz se tient à votre disposition.

Bonne lecture

FABIEN BELTRAN,
Bourgmestre de Trooz

SOMMAIRE

- 3** Des nouvelles du Service Travaux
- 6** Nouvel espace multisports à Péry
- 7** Taille des haies & des plantations ; Tonte des pelouses et nuisances sonores
- 8** Taxi social
- 9** Le projet Maraîchage prend forme !
- 10** Police : Enquête de satisfaction ; Dépôt de plaintes en ligne ; Service de prévention vol habitations
- 12** TROOZ active's : *Appel aux associations*
- 13** Finances communales : Les investissements
- 14** Écoles communales de Trooz
- 16** SPORT : Le Wushu, un art martial moderne ; 40 ans de boxe sur Trooz
- 17** La Croix-Rouge au cœur de nos villages !
- 17** Je Cours pour ma Forme : *reprise des sessions*
- 18** Programme communal de Développement Rural (PCDR)
- 18** Recrutement d'animateurs-trices pour le Trooz Fun Club
- 19** Association des commerçants de Trooz (ACIT)
- 20** Syndicat d'Initiative de Trooz : *À vos chaussures de rando !*
- 22** PORTRAIT: Jean-Marie Bastin, l'enfant de la Vesdre
- 24** Les coups de cœur littéraires de nos bibliothécaires
- 25** TROOZ, *Une vallée qui revit !*
- 27** État-civil
- 28** Annuaire de la Commune

Responsable de publication
Joëlle DEGLIN

Toute reproduction totale ou partielle nécessite l'autorisation préalable de l'éditeur responsable.



IMPRIMÉ SUR DU
PAPIER ÉCOLOGIQUE
Tirage 4250 ex.

Photo de couverture :
Paysage printanier de Trooz

Éditeur responsable
Collège communal

Conception et réalisation
Service Communication

Grand'rue, 216c - 4870 TROOZ

✉ Communication@trooz.be



MAISON COMMUNALE

Grand'rue, 216c - 4870 TROOZ

☎ 0487 37 74 23

✉ info@trooz.be

🌐 www.trooz.be



REJOIGNEZ-NOUS SUR
NOTRE PAGE FACEBOOK



commune de Trooz

👉 Visitez

WWW.TROOZ.BE





NOUVELLES DES TRAVAUX DANS NOS BÂTIMENTS

École El No et bibliothèque de Fraipont

- Suite aux inondations, les enfants, qui ne pouvaient occuper ni l'ancienne école ni le rez-de-chaussée du nouveau bâtiment ont été logés au premier étage de celui-ci.
- Aujourd'hui, le rez-de-chaussée qui fut grandement impacté par les inondations est tout à fait remis en état et a été étreint par les enfants dès la rentrée après le congé de détente.
- La nouvelle bibliothèque va bientôt pouvoir intégrer ses locaux au deuxième étage. Afin de la rendre opérationnelle, la commune a déjà attribué le marché pour l'acquisition du mobilier spécifique, il reste encore à se procurer de nouveaux livres, à les cataloguer et les équiper et ainsi, la bibliothèque pourra ouvrir cet été.
- De plus, des subsides européens viennent d'être attribués à la commune pour la construction d'une salle de gymnastique adjacente au nouveau bâtiment, ces nouveaux travaux devraient être terminés pour juin 2026.
- Par ailleurs, le permis de démolition de l'ancienne école vient d'être rentré au SPW. Une fois reçu, les marchés tant pour le désamiantage que pour la démolition à proprement parler pourront être lancés. ■



École de Péry

Suite à des infiltrations au niveau de la toiture du préau et du petit garage à rue de l'école de Péry, des travaux de réfection ont été décidés. L'attribution du marché aura lieu en mars et les travaux seront exécutés durant les vacances scolaires d'été. ■



École de La Brouck

L'école de La Brouck sera rénovée. C'est suite aux résultats de l'étude énergétique en cours (chauffage et isolation) que les plans définitifs seront adoptés et pourront être présentés aux personnes impliquées. ■



Crèche

L'ONE a lancé l'appel à projets **PLAN CIGOGNE** afin d'ouvrir de nouvelles places subventionnées en crèche. Dans ce cadre, la commune a reçu l'assurance de subsides pour **14 enfants**. Cette crèche sera installée dans les locaux de l'ancienne petite école de Trooz et les travaux devraient être terminés pour juin 2026. ■



Administration communale

Des subsides wallons issus du PIC (Plan d'Investissements Communaux) 2019-21 ont été alloués afin de remplacer les châssis de la maison communale et ce, dans un but conservatoire. Ces travaux ont commencé en février et devront être terminés endéans les 150 jours. ■





Château de la Fenderie

Un dossier de chambres et tables d'hôtes insolites a été introduit par la commune auprès de l'AWAP (Agence Wallonne du Patrimoine) dans le cadre du Plan de relance soutenant la valorisation des biens à haute valeur patrimoniale.

Les travaux de conservation ont été réalisés par les ouvriers communaux comme :

✓ LE NETTOYAGE DES ABORDS ET LA PRÉSERVATION DU SITE

Un relevé de géomètre a également été dressé de manière à permettre d'établir des plans précis, le château de la Fenderie étant un monument classé. ■



Cafétéria, vestiaires et salle polyvalente du F.C. Trooz

Des subsides exceptionnels pour les communes ayant subi les inondations ont été alloués à la commune par la Région Wallonne. Il est prévu d'isoler la cafétéria existante et de construire une extension qui pourra avoir différentes utilisations (agrandissement modulable de la cafétéria, possibilité de salle polyvalente). Le dossier complet de mise en concurrence doit être rentré pour ce 30 juin. ■



LES DERNIÈRES RÉALISATIONS DES SERVICES ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ



Plantation de bulbes sur le talus de la gare

En décembre, des bulbes ont été plantés par les ouvriers communaux sur le talus de la gare, le long de la nationale. Ils devraient éclore en deux phases, tout d'abord les narcisses au printemps et ensuite, les cyclamens en automne.



Entretien

Le service environnement s'est, bien sûr, également acquitté des travaux d'entretien habituel, tels que la vérification et l'entretien des sentiers, l'entretien des plantations dans les bois communaux ainsi que le ramassage des feuilles mortes sur les différentes places communales.



Propreté

Il a été procédé aux tâches récurrentes comme la vidange bi-hebdomadaire des poubelles communales, le nettoyage hebdomadaire des alentours des bulles à verre, le ramassage des dépôts clandestins, ainsi que des déchets en bord de routes.



Sapins de Noël

De grands sapins de Noël ont été installés sur certaines places communales et d'autres, plus petits, distribués aux commerçants.



Marché d'élagage et d'abattage

Ce marché a été passé afin d'effectuer des travaux sur les arbres dans divers endroits de la commune. Au parc communal, il a été procédé à de l'élagage et du nettoyage de bois mort. Un tilleul cassé a dû être élagué sur la place de Forêt-Village. Et des thuyas dépérissants ont dû être abattus dans plusieurs cimetières car ils représentaient un danger pour les visiteurs.



Plantation de bulbes sur le talus de la gare



NOUVELLES DES TRAVAUX DU SERVICE VOIRIE



- Des stèles commémorant les inondations de 2021 ont été placées.
- Diverses réparations ont été effectuées au niveau de chemins carrossables, accotements et voiries ; des venelles de La Brouck ont été empierrées et des fossés curés.
- Les routes communales ont également été salées et déneigées lors de la période hivernale.



Pose de stèles commémoratives



Déneigement des voies



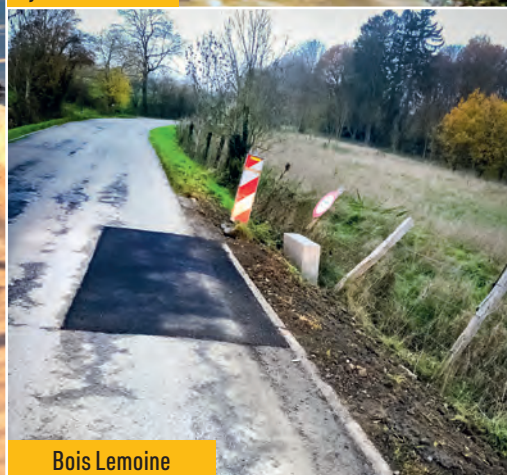
Réparation de la rue de la Vesdre



Rys des Chenaux



Rue de Trassenster



Bois Lemoine

Un espace multisports, de quoi rendre l'envie de bouger aux petits comme aux grands!

Un nouveau projet voit le jour dans le village de Péry: **une plaine de jeu, accompagnée d'un espace multisports !**

Bien que priorisé pour les écoles durant les horaires scolaires, l'espace sera, le reste du temps, ouvert à toutes et à tous dans la plus grande sécurité possible.

Bien sûr, une zone de stationnement se joindra au projet, ainsi qu'un réaménagement de la liaison vers la rue des Roches, permettant de renouveler les liaisons entre les quartiers par une circulation douce et sécurisée.

La mare à proximité sera également sujette à quelques modifications aux goûts du jour.

Des cours de gymnastique de l'école, aux activités extra-scolaires, tous pourront pratiquer différentes activités, dans un cadre rassurant. La fin de chantier est prévue normalement pour mi-printemps. ■





Taille des haies et plantations

Avec le retour du soleil, la nature reprend ses droits et la végétation se développe. C'est le moment idéal pour pratiquer certains entretiens car en été les plantes risquent d'en pâtir.

En effet, le **Département de la Nature et des Forêts (DNF) du SPW** recommande de ne pas abattre d'arbre pendant les nidifications, soit **entre le 1^{er} avril et le 31 juillet**. Les plantations ne doivent pas constituer une gêne ou un danger pour autrui.



TAILLE ET ENTRETIEN DES HAIES LES PLUS COURANTES

TYPE	FRÉQUENCE ANNUELLE	PÉRIODE
IFS	1 fois	À partir d'août
LAURIER	1 fois	À partir d'août
CHARME - HÊTRE	1 fois	À partir d'août
HOUX	1 fois	À partir d'août
AUBÉPINE	1 fois	À partir d'août
TROËNES	1 fois	À partir d'août

Haies et arbres à proximité du domaine public

QUE DIT PRÉCISÉMENT NOTRE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE ?

Les haies et les plantations ne peuvent ...

- Faire saillie sur la voie carrossable, à **moins de 4m50** et sur le trottoir à **2m10** ;
- Empiéter sur l'accotement ou le trottoir ;
- Nuire à la visibilité nécessaire pour la circulation routière, spécialement aux croisements et jonctions de voiries ;
- Gêner ou limiter le passage sur la voie publique, y compris les trottoirs ;
- Cacher les panneaux routiers ;
- Heurter les câbles électriques aériens.



Toute infraction au règlement de police est passible d'une amende administrative.

Haies et arbres situés sur les parcelles de particuliers

QUELLES SONT LES RÈGLES ?

Vous êtes tenu...

- de respecter les distances de plantations et de veiller à ce que les arbres à haute tige soient plantés à **2 mètres** de la ligne séparative et les autres arbres et haies à **0,5 mètre** de la limite des parcelles ;
- de veiller à ce que les branches ne débordent pas sur la propriété voisine ;
- Le code rural ne fixe pas la hauteur des haies et des arbres. Par contre, dans les lotissements, les prescriptions urbanistiques déterminent souvent les hauteurs à respecter.

En cas de trouble entre voisins, le Juge de Paix détermine dans chaque cas si le trouble occasionné relève d'une législation ou, au contraire, s'il est anormal. Si tel est le cas, il ordonnera les mesures appropriées en veillant à ne léser aucun des voisins.



Quelques petits conseils ...

- **Choisissez** des espèces indigènes adaptées à la superficie de votre jardin et **favorables à la biodiversité**.
- **Pensez à entretenir** les arbres et les arbustes de votre jardin afin qu'ils ne présentent aucune nuisance pour votre voisinage.
- **Ayez la maîtrise de l'ampleur de la végétation** que vous aménagez, afin de ne pas compromettre la qualité de vie du voisinage.
- **Limitez la hauteur des haies** afin que votre propriété ne soit pas dissimulée et ainsi faciliter les tentatives d'intrusion des cambrioleurs.

DOCUMENTATION

- **Guide pour la plantation de haies :**
<https://bit.ly/2RzvMGk>
- **Règlements communaux de police zone SECOVA**
(Chapitre V - La propreté et l'entretien des parcelles)



TONTE DES PELOUSES ET NUISANCES SONORES



Les DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS APRÈS 13h, il est interdit de faire usage d'une tondeuse à gazon, d'une tronçonneuse ou d'un autre engin bruyant actionné par un moteur.



Le **CPAS de TROOZ**
vous propose son service de

TAXI SOCIAL



Le taxi circule le **lundi**, le **mercredi** de **08h00 à 12h00** et de **13h00 à 16h00** et le **mardi** et le **jeudi** de **13h00 à 16h00**



Notre service est accessible à **toute personne habitant sur le territoire de l'entité de Trooz**, ne disposant pas de moyen de transport ou d'alternative raisonnable.



Demande de
RÉSERVATION



04 351 93 02 ou **0489 82 39 50**
du **LUNDI** au **VENDREDI** durant
les heures d'ouverture du CPAS.



La demande doit être effectuée au plus tard **48h** avant le déplacement.



Vous désirez plus
d'**INFORMATIONS**?



Le règlement du service
est disponible sur
www.trooz.be

Suivez-nous sur
www.trooz.be

Scannez-moi





Le projet maraîchage prend forme !

Il y a plusieurs mois, a émergé au sein du CPAS, l'idée de réaliser un projet de maraîchage favorisant l'inclusion, l'insertion, le partage, la connexion à soi, aux autres et à la nature. Le projet situé sur le terrain communal le «Wallonia» à Nessonvaux prend à présent forme, comme l'illustrent les photos, et sa mise en œuvre sera finalisée pour l'été.

CE PROJET POURSUIT PLUSIEURS OBJECTIFS :



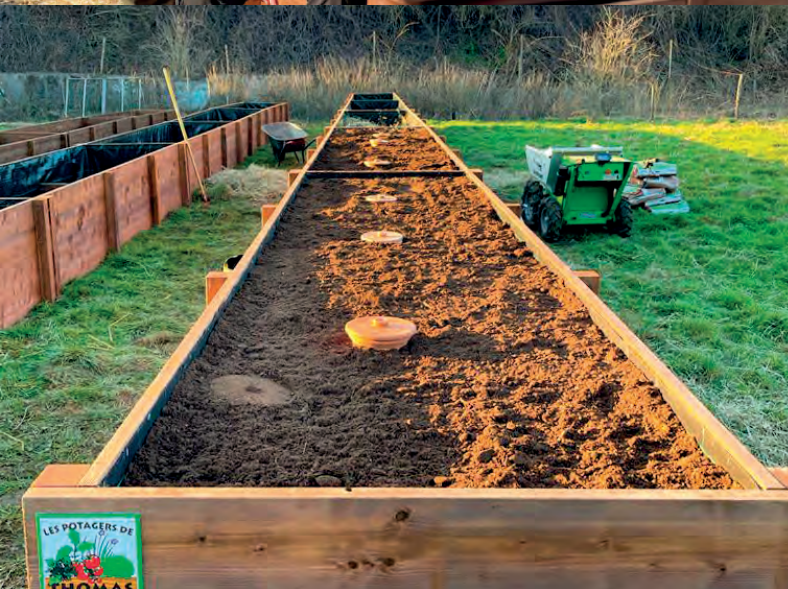
► **L'insertion par le travail** en proposant une formation au maraîchage.

► **L'accès du citoyen à la pratique du maraîchage** par la mise à disposition d'une parcelle à cultiver.

Les personnes à mobilité réduite pourront également prendre part au projet, un bac potager PMR sera mis à disposition. Cet espace permettra de créer du lien entre les habitants et offrira un espace de rencontre et de partage des connaissances.

► La **sensibilisation des enfants à l'environnement** par des animations ludiques sur le thème de la biodiversité et de l'alimentation saine.

► Enfin, à terme, la **promotion du circuit court et de l'alimentation saine** à travers la transformation des légumes en collation saine sous forme de soupe qui sera distribuée aux enfants. ■





Quels enseignements à retirer du Moniteur de sécurité 2021 pour notre zone de police ?



Le **Moniteur de sécurité 2021** est une initiative de la Police Fédérale, menée en collaboration avec la Police Locale, le SPF Intérieur et les autorités locales.

Le Moniteur de sécurité, dont c'est déjà la dixième édition, est une enquête à grande échelle menée auprès de la population. La précédente édition remonte à 2018. Lancé fin 2021, le moniteur de sécurité a été lancé dans toutes les zones de police du pays.

Pour notre zone de police, il a été envoyé à **1400 habitants de plus de 15 ans** et **357** ont répondu (25,5 %).

Ce sondage auprès de la population rencontre plusieurs objectifs qui sont d'évaluer :

- ▶ Ce que les habitants interrogés estiment problématique parmi divers phénomènes liés aux vols, à la circulation, aux nuisances sonores, sociales et liées à l'environnement ;

Le sentiment d'insécurité des répondants et comment ils le combattent ;

- ▶ De quels faits les habitants sondés ont été victimes ;
- ▶ La connaissance des services offerts aux citoyens par leur police et autorités ;
- ▶ La satisfaction des services de la police locale.

Par rapport aux phénomènes, les personnes interrogées sont surtout interpellées par les **vols dans habitation (43 % des répondants)** et la **vitesse inadaptée (70 % des répondants)**.

Pour le sentiment d'insécurité, selon cette étude il concerne 29 % des répondants. Quant à la victimisation, les infractions les plus présentes sont les **escroqueries via internet**, les autres infractions informatiques et les cambriolages.

Lorsque nous analysons les réponses par rapport à la connaissance des services offerts, nous remarquons que **82 % des répondants ignorent l'existence de PLP (Partenariats Locaux de Prévention)**, **74 % ignorent qu'il est possible de déposer plainte en ligne** et **51 % ignorent qu'il existe un service de prévention vols habitations**.

Quelques précisions pour répondre à ces questions:

- ▶ Les Partenariats Locaux de Prévention sont des partenariats entre la police, les citoyens (riverains/commerçants) et les autorités locales, en vue d'améliorer la communication dans la lutte et la prévention de la criminalité au sein d'un quartier déterminé. Lorsqu'un partenariat est officiellement reconnu, la commune se charge de placer les panneaux prévus dans ce cadre. ■

 **Pour plus d'informations, visitez le site BeSafe :**
<https://www.besafe.be/fr/partenariat-local-de-prevention-plp>



DÉPÔT DE PLAINTE EN LIGNE

Nous rappelons que le site internet **Police-On-Web** de la Police Fédérale permet de déposer des plaintes non-urgentes en ligne. Ce site est accessible via le lien vers [police-on-web](https://www.police-on-web.be), repris dans l'onglet « **Actualités** » > **Comment déposer une plainte ?** »



Comment déposer plainte ? | [SECOVA \(police.be\)](https://www.secova.police.be)

[Accueil](#) > [Actualités](#) > Comment déposer plainte ? www.police-on-web.be



Nous en profitons pour vous rappeler que nous fonctionnons avec un **système de plaintes sur RENDEZ-VOUS accessible via le lien repris sur notre site internet**. Ce système vous garantit une **prise en charge directe et adaptée** à la plainte que vous devez déposer puisque le système vous rappelle de quels documents/objets vous munir pour que la plainte soit complète et pour éviter de devoir revenir.

[Accueil](#) > [Actualités](#) > Comment déposer plainte ? [Lien agendas SECOVA](#)

SERVICE DE PRÉVENTION VOL HABITATIONS



Il existe effectivement une possibilité de nous COMMUNIQUER VOS DATES DE VACANCES pour que nos services apportent une attention plus particulière à votre habitation. Cette demande doit également être faite via le site **Police-on-web**.



Demande de surveillance de maison pour cause d'absence

En plus de cette possibilité, chaque commissariat de la zone peut offrir gratuitement une visite d'un conseiller prévention vol, spécifiquement formé, pour envisager avec vous la meilleure manière de protéger votre habitation et/ou votre commerce. **POUR TROOZ, VOTRE CONSEILLÈRE EST : Madame Lucy FERON, Inspectrice.**

Pour obtenir un rendez-vous avec votre conseiller prévention vol, merci d'envoyer votre demande par mail au **Commissaire Serge DEWEZ**, responsable du service prévention vol à l'adresse suivante :

✉ Serge.dewez@police.belgium.eu ou ✉ zp.secova@police.belgium.eu

Si vous deviez malgré tout être victime d'un cambriolage, voici un rappel des bons réflexes:

VOUS CONSTATEZ QU'IL Y A EU INTRUSION DANS VOTRE MAISON :

► Appelez immédiatement la police au 112. Ne touchez à rien tant que la police n'est pas venue sur les lieux.

► Réalisez un aperçu de ce qui a été volé.

Pour minimiser les dommages, procédez comme suit:

▪ Cartes bancaires volées ?

Bloquez votre carte de banque et contactez Card Stop : ☎ **078 170 170**

Plus d'infos : <https://www.cardstop.be>

▪ **Un document d'identité volé ?** Faites-le bloquer par Doc Stop : ☎ **0800 2123 2123**.

Plus d'infos : <https://www.checkdoc.be>

▪ **GSM volé ?** Faites bloquer votre carte SIM par votre opérateur.

► Contactez votre compagnie d'assurance.

► Si vous avez enregistré vos objets de valeur : consultez votre liste, sélectionnez les objets volés et communiquez ces informations à la police.



Nous vous rappelons également que nous disposons d'un **service d'assistance policière aux victimes (SAPV)** également à votre disposition

en cas de besoin. Ce service gratuit et confidentiel est contactable au ☎ **04/364.22.18** ou par mail à l'adresse ✉ ZP.Secova.SAV@police.belgium.eu.

Juniors Secova

2023-2024

4^{ème} Saison



15 samedis matin
de septembre 2023 à juin 2024.

- des cours théoriques et pratiques
- des invités
- des visites extérieures

- Tu as entre 15 et 18 ans.
- Tu es intéressé.e par le monde policier.
- Tu es motivé.e, courageux.se, respectueux.se.
- Tu veux découvrir les multiples facettes du métier.
- Tu envisages une carrière à la police.



Clôture des candidatures le vendredi 28 avril 2023

Infos et inscription: www.policelocale.be/5283

List.ZP.Secova.juniors@police.belgium.eu

Voie de l'Air Pur, 202-206 à 4052 Chaudfontaine



Quant à la satisfaction des services de votre zone de police elle est globalement positive mais beaucoup trop de répondants précisent ne pas connaître leur inspecteur de quartier (67%). Vous pouvez connaître votre **INSPECTEUR DE QUARTIER** via notre site internet et le lien **Votre quartier | SECOVA (police.be)**. N'hésitez pas à prendre contact avec lui en cas de besoin. Comme ils ne sont pas toujours au bureau, vous pouvez leur adresser un mail par le lien mis à disposition une fois que vous avez déterminé votre quartier/adresse. ■

Appel aux associations



TROOZ *active's*

3^{ème} édition

Le RENDEZ-VOUS
des TROOZIENS
en QUÊTE de LOISIRS !

DIMANCHE 27 AOÛT 2023
Parc communal de TROOZ
📍 Rue de l'Église 22 - 4870 TROOZ

Commune de Trooz TROOZ.BE

ENTRÉE GRATUITE

La **3^{ème} édition** de TROOZ active's sera de retour le dernier dimanche d'août.

Le **DIMANCHE 27 AOÛT 2023**, les amateurs en quête de loisirs actifs et de qualité se retrouveront après les vacances d'été. Pour vos associations, **TROOZ active's** est une opportunité, unique et conviviale de proposer vos activités à de nombreux visiteurs réceptifs et motivés.

Cette journée sera l'occasion d'échanger entre vous, de dégager de nouvelles synergies et surtout de présenter votre offre de services et vos animations aux nombreux citoyens de notre commune voire de communes voisines. Afin de mener à bien le projet, nous ouvrons les inscriptions dès à présent. ■

COMMENT FAIRE ?



Il suffit de contacter le service Communication de l'administration communale au ☎ **0498 62 78 21** ou sur l'adresse suivante ✉ communication@trooz.be



FINANCES COMMUNALES (Les investissements)

Le Budget communal pour l'exercice 2023 a été voté. Le Budget extraordinaire s'élève à **27.844.109,02 d'euros**. Voici une présentation du budget extraordinaire qui va permettre de remodeler notre Commune.

Le projet « **QUARTIER DURABLE** » bénéficie de subsides pour acquérir et démolir certaines maisons dans l'intention de créer des zones d'immersion temporaire afin de faire face aux conséquences des phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses et inondations).

Les installations sportives profiteront d'un «relifting» en commençant par les rénovations et installations des infrastructures du FC Trooz et une réparation du terrain synthétique suivi du réaménagement du hall sportif de Prayon. > PAGE 4

Une partie de budget interviendra dans l'installation d'un «streetworkout» du côté de Prayon. Et en terme de communication : 2 panneaux seront installés aux abords nos grands routes afin de communiquer diverses informations sur notre commune. > PAGE 6



Un budget sera prévu dans le «Programme Communal de Développement Rural»* abordant sous différents angles l'amélioration, la valorisation et dynamisation de notre cadre de vie au sein de notre commune

Quartier Durable
12,6%

Sport 9,9%

Jeunesse
& communication
6%

PCDR 0,4%

Enseignement
18,8%

Avec 57% (la plus importante part) du budget extraordinaire, les voiries communales touchées lors des inondations, seront remises à neuf durant l'année 2023.
> PAGE 5

Voiries
52,3%

Les bâtiments scolaires communaux vont bénéficier d'une belle partie du budget pour la construction d'une nouvelle salle de gymnastique à l'école de Fraipont dit «ELNO». Du côté de l'école communale de Péry, deux rénovations sont à prévoir :

- ✓ Sécurisation du parking avec un accès «pmr» à l'école
- ✓ Une rénovation du préau

Le grand chantier reste la rénovation de l'école communale de La Brouck qui pourra bénéficier de nouveaux locaux. > PAGE 3





ÉCOLES COMMUNALES DE TROOZ



Des écoles au cœur
de chaque quartier !



QUI :

- favorisent la lecture et l'écriture en continuité de la maternelle à la 6^{ème} primaire
- se soucient de l'environnement (Bewapp, objectif Zéro déchet, biodiversité,...)
- se préoccupent de leur prochain (« ClassContact », Télévie, Viva for Life,...)

AVEC :

- des sorties pédagogiques
- séjours avec nuitées : des classes de sports - des classes de neige - des classes de ferme et de mer
- le choix entre l'anglais ou le néerlandais dès la P3
- l'accueil de stagiaires : enseignants, logopèdes, infirmiers,...
- de l'aide à la lecture grâce à des bénévoles
- de nombreuses festivités scolaires
- des garderies du matin dès 7h et du soir jusqu'à 18h40, ainsi que le mercredi après-midi
- des activités extra-scolaires en partenariat avec le service jeunesse (coin d'éveil, aide aux devoirs, remédiation scolaire à la fin du mois d'août, stages multisports, psychomotricité...)
- de nombreux apprentissages communs entre les élèves de maternel et de primaire

OÙ :

- le numérique est au centre des apprentissages
- le décret « gratuité » a tout son sens

Travail en C3

Continuité

Différenciation

Valeurs



ENSEIGNEMENT

Maternel & Primaire

5
implantations



NESSONVAUX MATERNEL



NESSONVAUX PRIMAIRE



LA BROUCK



PRAYON-CENTRE



FRAIPONT



PÉRY



RENSEIGNEMENTS

SECRÉTARIAT

📍 Rue Haute, 444 - 4870 TROOZ

☎ 087 26 64 57

✉ enseignement@trooz.be

DIRECTIONS

ÉCOLE COMMUNALE GROUPE 1

Fraipont - Nessonvaux

Monsieur Michel VALENTIN

📍 Rue Haute, 444 - 4870 TROOZ

☎ 087 26 64 04 - 0479 92 90 53

✉ direction.scolaire1@trooz.be

ÉCOLE COMMUNALE GROUPE 2

Prayon-centre - La Brouck - Péry

Monsieur Mario MESSINEO

📍 Rue Grand'rue, 186 - 4870 TROOZ

☎ 04 351 67 78 - 0479 92 90 41

✉ direction.scolaire2@trooz.be



Rejoignez-nous sur
WWW.TROOZ.BE



f ÉCOLES COMMUNALES DE TROOZ



LE WUSHU, UN ART MARTIAL MODERNE

Saviez-vous que la Wulong Wushu Team a fièrement représenté la Belgique à la 10^{ème} édition de la Mantis Night en Côte d'Ivoire en portant les couleurs de notre commune depuis plus de 30 ans ?! Nous revenons sur un des sports importants à Trooz.

Qu'est-ce que le Wulong Wushu ?

Le Wulong Wushu, fruit d'une renaissance martiale et sportive, reconnue et recommandée par les autorités chinoises s'inscrit parfaitement dans le développement et la transmission de la culture chinoise en Belgique. L'académie offre les conditions optimales pour une pratique de haut vol des arts-martiaux chinois en véhiculant les valeurs du savoir acquis.

Qu'apporte la pratique de cet art martial ?

Elle vous permettra de renforcer votre mental et de développer vos capacités physiques : souplesse, puissance, vitesse, agilité, détente, acrobaties. Le Wushu se pratique à mains nues ou avec armes (courtes ou longues) et s'adapte à chaque morphologie.

Comment se déroulent les séances d'entraînement ?

Elles se composent d'une partie physique avec renforcement musculaire, assouplissement, condition physique et d'une partie « Tao Lu » (combats codifiés avec ou sans armes) qui consiste à reproduire des applications martiales étudiées.

Et pour les enfants ?

Étant un art martial à la base, le Wushu offre d'immenses possibilités aux enfants dans l'aspect éducatif. Il éveille leur curiosité, développe leurs aptitudes physiques au travers de divers exercices de psychomotricité, favorise les échanges relationnels mais encore canalisé les énergies et développer la confiance en soi. ■



Où ? Rue Franklin Roosevelt 273 - 4870 TROOZ

Comment ? En téléphonant au 087 26 80 12

ou en écrivant à l'adresse suivante : wulong@skynet.be

Quand ?

LUNDI

17h30 à 18h30 : enfants de 6 à 8 ans

18h30 à 19h30 : enfants de 9 à 13 ans

19h30 à 21h : adolescents dès 14 ans et adultes

MERCREDI

Baby kung-fu de 3 à 5 ans

17h30 à 18h30 : enfants de 6 à 8 ans

18h30 à 19h30 : enfants de 9 à 13 ans

19h30 à 21h : adolescents dès 14 ans et adultes



Quarante ans de boxe sur Trooz !

Depuis les années 80, le boxing Trooz fait partie intégrante de notre commune avec, entre autres, divers galas et des représentant(es) dans les championnats de Belgique. La boxe fêtera bientôt ses quarante ans. Après quelques années passées au PACS et au casino de Trooz « la boxe française » s'installe au Hall omnisports de Prayon et continue à s'agrandir avec des plus en plus d'affilié(es) et plusieurs représentant(es) dans divers championnats (galas) de Belgique. Après avoir récupéré leurs installations après les inondations, le club continue d'innover dans une nouvelle section : **la boxe éducative !**

Celle-ci invite les enfants **de 6 à 12 ans, les lundis et mercredis à partir de 18h**, afin de s'initier aux différentes techniques (motricité, condition physique) de ce noble art, et ce, dans le respect de son adversaire (ne pas toucher le visage).

Dans les autres catégories, **à partir de 12 ans**, le club reste ouvert **les lundis, mardis et mercredis de 19h à 21h** à toute personne qui aimerait découvrir, s'entraîner et/ou performer dans le domaine mais en toute décontraction dixit le président Francisco MORENO Y COLERO dit « Gaby ». ■



Comment s'inscrire ?



☎ 0499 98 62 60 (Francisco MORENO) ou sur l'adresse ✉ boxingtrooz@skynet.be f Boxing Trooz

La CROIX-ROUGE au **coeur** de nos villages !

Suite aux inondations de juillet 2021, la Croix-Rouge a lancé sa « *Cellule réponse inondations* » (CRB). Celle-ci a été active dès juillet 2021 en dégageant d'importants moyens financiers pour soutenir la reconstruction des communes impactées et en mettant en place, entre autres, des repas à destination des sinistrés.

Le travail de la CRB ne s'est pas terminé avec la fin de l'urgence. Les équipes de la Croix-Rouge ont collaboré avec l'Administration et le CPAS sur différents projets.

La Maison Croix-Rouge Olne-Sprimont-Trooz (OST) a organisé des animations tous les weekends. De toutes ces rencontres, il est ressorti un besoin de pérenniser la présence de la Croix-Rouge sur le territoire communal et c'est désormais chose faite ! Une maison Croix-Rouge a ouvert le 16 février rue Large Fraipont Campagne (Nessonvaux). Vous pourrez y trouver un espace de rencontre mais aussi un espace formation et un magasin de 2^e main. De plus, la Croix-Rouge va bientôt installer un module place Teixeira à La Brouck. ■



Vous trouverez toutes les informations concernant la Maison Croix-Rouge OST sur la page Facebook :
f <https://www.facebook.com/mcrolnesprimonttrooz/>



**VOUS ÊTES PEU OU PAS SPORTIF ?
VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER
VOTRE FORME ?**

LE PROGRAMME « **JE COURS POUR MA FORME** »
EST FAIT POUR VOUS !

Peu importe votre âge et votre niveau, venez bouger en groupe en suivant un programme de course à pied adapté à votre condition physique.

La commune relance un cycle de niveau 1 ce printemps.

Le programme vous permettra de courir 5 kms (ou 40 minutes) après 12 semaines.

Reprise le mercredi 29 mars 2023 à 18h30

au HALL OMNISPORT DE TROOZ.

Votre animateur : **Jean-Pol DELVA**

INFOS & INSCRIPTIONS :

✉ jcpmfatrooz@outlook.be

40 € /personne hors Commune/trimestre

25 € /personne habitant la Commune



PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL (PCDR) DE TROOZ

Votre Commune a besoin de vous !

Le PCDR suit son cours et la Commune doit actualiser sa Commission Locale de Développement Rural (CLDR). La Commune de TROOZ lance un nouvel appel à des citoyens motivés, soucieux d'**influencer concrètement les décisions** liées à l'amélioration du cadre de vie et aux projets d'avenir de la Commune élaborés dans le cadre de son PCDR... Elle vous invite donc à introduire votre candidature afin d'intégrer officiellement sa **Commission Locale de Développement Rural**.

LA CLDR, À QUOI SERT-ELLE ?

Dans le cadre de la **démarche de concertation citoyenne** spécifique à l'Opération de Développement Rural (ODR) en cours, il s'agit d'une **commission consultative constituée de ¾ de citoyens**, de tous les âges, villages et catégories socio-économiques, ou encore représentatifs de la vie associative, qui, seront invités plusieurs fois par an à collaborer avec la Commune en influençant les décisions et en donnant leur avis quant au bon déroulement du PCDR. Concrètement, il s'agit d'une démarche participative visant à améliorer le cadre de vie dans votre commune en initiant et soutenant des projets de développement au sein des quartiers.

BESOIN DE PLUS DE DÉTAILS SUR LES MISSIONS D'UNE CLDR ?

GREOVA asbl – Service PCDR

9 Place de Chézy 1 – 4920 HARZÉ

☎ 04 384 67 88

✉ pcdr@greova.be – 🌐 www.pcdr.be

COMMUNE DE TROOZ – Service Cadre de vie

9 Grand'Rue 216C – 4870 TROOZ

☎ 04 22 57 61

✉ cadredevie@trooz.be

OÙ ET COMMENT POSTULER ?

Il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse cadredevie@trooz.be avant le **15 avril 2023** en stipulant brièvement votre intérêt pour le développement rural de votre commune, ou de téléphoner au ☎ **0487 22 57 61**

Tous les détails vous seront ensuite transmis pour poser officiellement votre candidature. Au plaisir de vous concerter...



ANIMATEURS pour le Trooz Fun Club

Pour le service Accueil Extrascolaire, la commune de Trooz recherche activement des **ANIMATEURS-TRICES** pour encadrer et animer son centre de vacances « Trooz Fun Club » **destiné aux enfants âgés de 3 à 12 ans** durant l'année 2023. **Êtes-vous minimum âgé-e de 17 ans ? Avez-vous de l'expérience dans l'animation, l'éducation, la pédagogie ou la puériculture** (études à orientation pédagogique, sociale, éducative, animateur·trice de mouvement de jeunesse, etc.).

Vous sentez-vous apte pour animer et encadrer un groupe d'enfants en collaboration avec le service Accueil temps libre ? Seriez-vous détenteur·trice du brevet d'animateur·trice de centres de vacances ? Celui-ci constituerait un réel atout. **Êtes-vous motivé·e, créatif·ve et appréciez-vous le travail en équipe ?** Nos stages proposent des activités diversifiées multidimensionnelles durant les congés scolaires de printemps et d'été.

Contrat : 36h/semaine moniteur

Horaires de base : 9h – 16h00 (horaire variable)

Alors ne tardez plus et envoyez-nous votre candidature !

Celle-ci doit comprendre :

✓ **un Curriculum Vitæ, une lettre de motivation, les dates auxquelles vous seriez disponible.**

Si vous en êtes en possession, une copie du brevet d'animateur·trice et/ou une copie de votre diplôme est nécessaire.

Veuillez adresser votre candidature à l'attention de Mme Vanessa GABRIEL,

Administration communale, service ATL,

9 Grand'rue, 216C – 4870 TROOZ

✉ jeunesse@trooz.be

Pour des informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec Vanessa GABRIEL au ☎ 0484 62 48 20

On recrute!

UNE RENTRÉE SOUS FORME DE PRÉSENTATION POUR L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS (ACIT)



CETTE RUBRIQUE EST RÉDIGÉE PAR L'ACIT

Après un franc succès du souper « couscous » du 2 septembre, l'Association des commerçants de Trooz en collaboration avec l'Administration communale de Trooz invitaient les commerçants et indépendants du territoire à un drink le jeudi 26 janvier 2023 dans le VIP du FC Trooz. Rencontre avec les principaux acteurs de cette ASBL.

► Qui compose le conseil d'administration ?

Notre conseil d'administration se compose de 6 personnes (indépendantes/commerçantes) :

Le Président : **Alexandre FLASHOEN** (SD Print)

Le Vice-Président : **Rudy GALAND** (Ferrerrie Rudy Galand)

Le Secrétaire : **Marc CAVALLARO** (La box des Amis)

Le Trésorier : **Stéphane JORTAY** (Côté rue)

Une administratrice : **Sandy DRESSE** (La box des Amis)

Un administrateur : **Gaëtan THILMANT** (Soluscreen)

► Quels sont vos objectifs ?

Le plus important est de faire connaître l'entière réalité des entrepreneurs de notre commune et rassembler les commerçants et indépendants au sein d'une association unique. Mais aussi provoquer des rencontres plusieurs fois par an dans le but de se connaître, partager et Network sans investissement astronomique !

► Quelle est votre vision à long terme ?

Rétablir un lien entre commerçants, développer des outils et mettre en place une communication permettant la rencontre entre citoyens et commerçants/indépendants.

► Que proposez-vous en terme de communication afin d'aider les commerçants et indépendants ?

En plus de notre page Facebook et de notre compte Instagram, nous créons un site internet intuitif listant l'ensemble de nos membres. Cet outil permettra à tout habitant recherchant un corps de métier, de retrouver des informations utiles à ce sujet. Nous disposons de l'encart habituel dans le journal de l'administration communale « Infos Trooz ».

► Pourriez-vous nous proposer vos futurs événements ?

JEUDI 23 MARS 2023 :

► AfterWork.

SAMEDI 10 JUIN 2023 :

► Tournoi de Pétanque et soirée avec animation DJ sur le parking du FC Trooz.

DIMANCHE 27 AOÛT 2023 :

► Participation à Trooz Active.

SAMEDI 02 SEPTEMBRE 2023 :

► Souper de l'ACIT.

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023 et DIMANCHE 1ER OCTOBRE 2023 :

► Weekend du client et tombola des commerçants.

15, 16 ET 17 DÉCEMBRE 2023 :

► Participation au marché de Noël de Trooz.

DATE À DÉFINIR :

► Cadeau de Saint Nicolas/fin d'année des commerçants aux citoyens.



Le Conseil d'administration lors de la présentation des projets



La nombreuse foule lors du drink du 26 janvier 2023



Comment faire pour adhérer à l'ACIT ? Il vous suffit de contacter l'Association des Commerçants à l'adresse ou au numéro ci-dessous :

Association des Commerçants et Indépendants de Trooz (ACIT)

☎ 0479 93 43 80 - ✉ acit.trooz@gmail.com

<https://www.facebook.com/commercetrooz>



À vos chaussures de rando !



Trooz est un terrain extraordinaire pour randonner. Certes, sa situation géographique ne va pas nous faciliter les choses. Il faudra monter ou descendre mais les paysages offerts sont une belle récompense. Randonneurs aguerris ou promeneurs occasionnels, nous avons un panel d'activités à vous proposer.

① Nos balades balisées

- Promenade de **Forêt** : entre feu et ciel, église et métal : **11 km**
- Promenade de **La Brouck** : du métal à l'Abbaye : **9 km**
- Promenade de **Péry et ses hameaux** : **13 km**
- Promenade de **Hurlevent** : **10 km**
- Promenade de **Fraipont** : **12 km**
- Promenade **Nessonvaux** : **7 km**



Si vous désirez avoir les informations touristiques, les flyers sont en vente au bureau du Syndicat d'Initiative de Trooz au prix de 1€

② Les Sentinelles des sentiers



Ces bénévoles font régulièrement et individuellement une de nos 6 balades, afin de contrôler si elles sont toujours efficacement balisées ou si le chemin ne présente pas d'obstacle.

ENVIE DE VOUS JOINDRE À NOUS ?
Contactez-nous : ✉ info@visit-trooz.be

③ Le tronçon d'Artagnan : à cheval, oui...et pourquoi pas à pied ?!



La Route d'Artagnan est le premier itinéraire équestre européen à vocation touristique et culturelle. Sur plus de **6000 km** de chemins équestres, vous irez à la conquête d'un patrimoine incroyable et vous profiterez des panoramas exceptionnels que vous offrent les **6 Routes thématiques** :

1. La Route Royale, au service du roi Louis XIV
2. La Route de Madame d'Artagnan
3. La Route des Cardinaux, sur les traces de Richelieu et de Mazarin
4. La Route des Mousquetaires, de la Gascogne au Béarn et passant par Navarre
5. La Route de l'Infante, pour rejoindre l'Île aux Faisans
6. La Route de Pinerolo, pour veiller sur Fouquet arrêté par d'Artagnan à Nantes

De quelques jours à plusieurs semaines, selon votre choix, parcourez à cheval ou à pied ces chemins qui composent la Route d'Artagnan depuis Lupiac dans le Gers (lieu de naissance de ce capitaine- Lieutenant des Mousquetaires du Roi Louis XIV) à Maastricht aux Pays-Bas...

La **Route Royale** traverse notre commune et fait la jonction Bois de Banneux – Becoën - Goffontaine pour s'en aller en direction de Maastricht. Vous pourrez suivre son parcours grâce au balisage représenté sur la photo.

Envie d'en savoir plus sur cette formidable Route ? N'hésitez pas à surfer sur www.route-dartagnan.eu

INFOS : Syndicat d'Initiative de Trooz ✉ Info@visit-trooz.be ou ☎ 0490 19 91 72

④ Les Sentiers de Grande Randonnée

Vous aurez probablement déjà remarqué les traits de couleurs rouge et blanc ou rouge et jaune en rue ou sur les arbres. Ce sont les marquages des célèbres parcours de grande randonnée.

Trooz est parcouru par **4 tronçons** : GR5 « mer du Nord et la mer Méditerranée », GR576 « Tour du Condroz liégeois 164 km », GR573 « Vesdre et Hautes Fagnes », GRP563 « Le Tour du Pays de Herve : 160km ».

Pour plus de détails : <https://grsentiers.org>



⑤ Nos Rendez-vous traditionnels

► Les marches ADEPS :

Chaque année, l'équipe du Syndicat d'Initiative de Trooz organise une marche Point Vert.

Le **DIMANCHE 26 MARS 2023**, le départ se donne de **8h à 16h** à la Salle de Forêt-Village. Les parcours fléchés vous sont proposés gratuitement : **5km, 10km, 15km et 20km**. Un bar et une petite restauration viendront agrémenter ce moment sportif.

Cette année, elle sera « Be Wapp ». Des kits de ramassage de déchets et de sensibilisation seront distribués pour nous aider à faire une marche plus propre.

Le **DIMANCHE 22 OCTOBRE**, ce sera l'association de parents de l'école communale de Fraipont qui organisera sa marche adeps à l'école El No, [rue Haute, 444 - 4870 Trooz](#).

► La balade guidée lors des Journées Wallonnes de l'eau :

Le Contrat de Rivière Vesdre auquel la commune de Trooz adhère, participe à ces journées de découvertes et d'informations qui ont généralement lieu début mars.



⑥ Une application

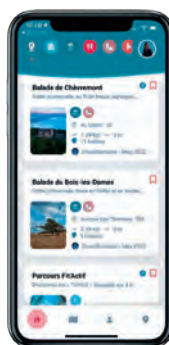


La découverte des parcours passe aussi par une **application numérique gratuite**.

Suite à l'appel à projets lancé en 2019 par Digital Wallonia, les communes de Trooz et Chaudfontaine se sont lancées le défi de développer une application innovante pour réinventer la mobilité active, qu'elle soit pratique ou touristique, sur leurs deux territoires.

Non seulement vous pouvez trouver des propositions de randonnées enregistrées par les amoureux des sentiers verts mais vous pouvez également créer votre propre parcours thématique et le partager aux autres membres.

Ainsi, par exemple, on y trouve une balade créée à l'occasion des Journées du Patrimoine : Les biefs et les moulins de Nessonvaux : 4km.



Suivez l'actualité de cette app via leur page facebook : FAIS TES BALISES

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CI-DESSOUS :



<https://tinyurl.com/ms8rucnu>

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

⑦ Dans les prochains mois

► Le Balisage du Grand Tour de Trooz :

35 km de pur plaisir pour les amateurs de vues panoramiques et de paysages en relief avec ses **1164 mètres** de dénivelés positifs et négatifs.

► Placement de nouveaux panneaux d'informations touristiques :

Financés par le département touristique de la province de Liège.

► Organisation par le Syndicat d'Initiative de Trooz de balades accompagnées :

Voilà un bien beau programme et comme dirait David Le Breton : « Il n'y a pas de racines à nos pieds, ceux-ci sont faits pour se mouvoir ».



Besoin d'une information ? Contactez-nous ou passez à notre bureau d'accueil.

[Place du 11 novembre à 4870 TROOZ](#) - [du mardi au vendredi de 12h30 à 16h30](#).



[0490 19 91 72](tel:0490199172) - info@visit-trooz.be



Syndicat d'Initiative de Trooz



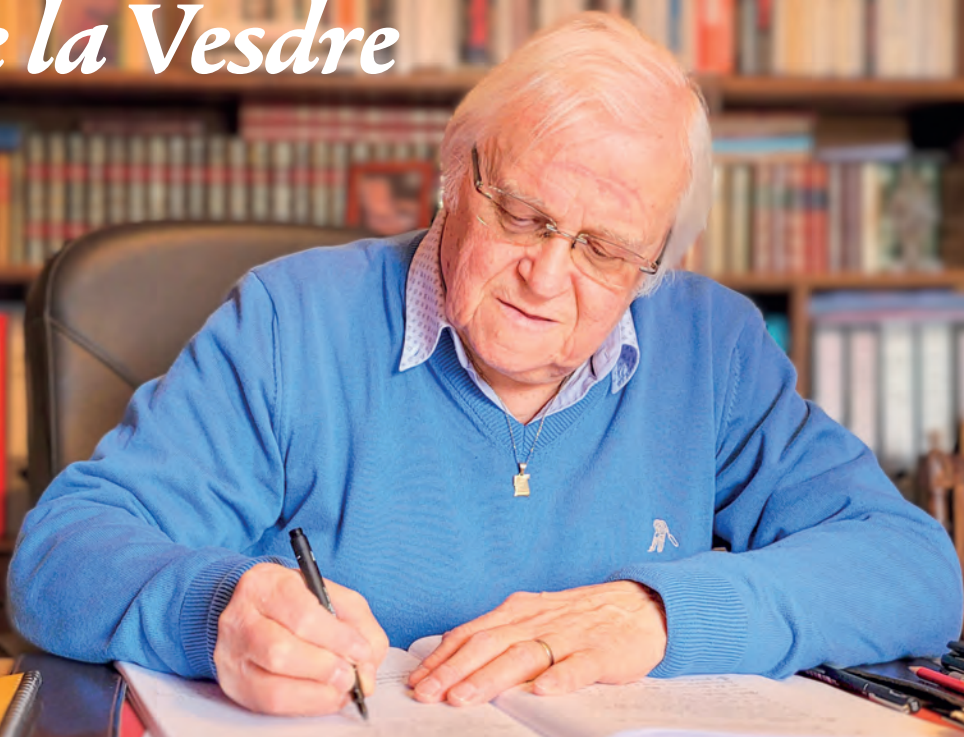
Tourisme Trooz



visit-trooz.be

Jean-Marie Bastin

l'enfant de la Vesdre



C'est dans son chaleureux cabinet d'écriture aux murs recouverts d'affiches de théâtre et de photos de scènes, au milieu de centaines d'ouvrages et devant un joli buste de Molière, que Jean-Marie Bastin feuillette devant nous, et en primeur pour vous, les premières pages de son nouveau livre consacré à l'histoire du site de la Fenderie à Trooz. Avec cet ouvrage qui sortira en automne sur ce magnifique terrain de jeux de son enfance, il rejoint la famille des passeurs de mémoire.

Le jardin secret de Jean-Marie Bastin sommeille à l'ombre de notre commune. Cet amoureux de Molière est en effet un des plus brillants ambassadeurs de Trooz qu'il sublime avec ses mots.

À peine son roman « *Un été trop vite fané* », dont l'intrigue se joue dans la cour de la Fenderie, publié, il nous prépare « *La grande Histoire et les petites histoires* » de ce site qui l'a vu grandir.

C'est la désolation suite aux inondations qui lui a donné l'envie de coucher sur papier dates, souvenirs et anecdotes sur ce site auquel il est tant attaché et d'imaginer ce que Victor Hugo a pu ressentir et dire à son cocher lorsqu'il a découvert la Fenderie et son château.

L'enfant de la Vesdre

En 1943, Jean-Marie voit le jour dans la maison de fonction des laminoirs Ancion occupée par ses parents. Son grand-père a été engagé en qualité de chef de fabrication en décembre 1868 et son père lui a succédé. Jean-Marie grandit dans ce bâtiment aujourd'hui occupé par la Maison de la Laïcité, entre la Vesdre, les tours du château et les ateliers, aux côtés des métallos. De là lui viendra certainement son sens de la justice sociale.

Il fait ses premières classes à l'école communale de Trooz.

Puis son père, Jean-Marie Bastin, l'enfant de la Vesdre sous la pression du patron de l'usine, l'inscrit en latin-math dans un collège liégeois. Pour différentes raisons, Jean-Marie gardera un souvenir amer de cette école.

Il retrouvera son épanouissement et le goût des études lorsqu'il poussera la porte de l'école normale de Jonfosse pour y obtenir d'abord un diplôme d'instituteur puis de régent littéraire.

Il se marie avec Yvette, une amie d'enfance, en 1969 et quitte sa Fenderie. Il se souvient de ce jour d'août 69 lorsque le fondé de pouvoir* de la Fenderie annonce à son père la fermeture prochaine du laminoir. Jean-Marie devient enseignant, vit sa vie.

Quand la commune de Trooz achète le site de la Fenderie, ses parents déménagent. La maison n°3 accueille alors pendant 25 ans une belle grande famille de 5 enfants, la famille Titeux.

Une longue période animée avant de connaître le vide absolu. Jean-Marie est triste quand il vient flâner dans cette cour abandonnée. Jusqu'à ce que la commune propose à l'ASBL (Maison de la laïcité) d'y organiser ses activités.

Et aujourd'hui, après les terribles inondations de juillet 2021, Jean-Marie ressent plus que jamais le besoin de consigner l'histoire de cet extraordinaire site qui a marqué sa vie mais aussi l'histoire de notre commune.

* Personne chargée d'agir au nom d'une société

Et l'enfant de Molière

Jean-Marie Bastin a pris la plume à 39 ans, après le décès de son père. Pourquoi pas plus tôt ?

« J'appréhendais la réaction de mon père, je n'osais pas non plus affronter le jugement des autres et j'entretenais un complexe vis-à-vis des auteurs que je citais en exemples à mes élèves. »

Premier lever de rideau à Trooz à la demande du Denier Scolaire de Forêt. Avec des textes qui mettaient en valeur les villages de notre commune et les travailleurs des usines de Prayon et de la Fenderie. Enchaînement avec des prestations lors des fêtes du village de Trooz pour honorer son histoire, ses habitants et déjà une visite de Victor Hugo incarné par Henri Mottet.

C'est alors le moment de la grande aventure des mises en scènes théâtrales avec les élèves de rhétorique de l'Athénée royal d'Esneux : 17 pièces, 8 de Molière dont il côtoie ainsi l'immense talent. Devenu, comme il le dit lui-même, enfant de Molière, il a pu faire partager sa passion.

Les textes étaient souvent revisités et adaptés parce que les élèves désireux de fouler la scène étaient plus nombreux que les rôles proposés par les auteurs.

Quand il prend sa retraite en décembre 2003, il fonde deux troupes de théâtre amateur : « Les Enfants de Molière » avec des anciens élèves et « Molière et Cie » avec des amis de Trooz... et des environs.

Il s'agit d'apporter un souffle de bonne humeur aux spectateurs en présentant du théâtre de boulevard. Une réussite. La salle du Pax est complète lors de chaque représentation. Le déménagement à Spa l'oblige à ne garder que la troupe « Molière et Cie ».

Le rideau tombe mais les mots s'envolent

En 2014, à l'âge de 70 ans, après trente ans de théâtre, il trouve raisonnable de ne plus s'investir dans ce domaine extrêmement prenant et le rideau se ferme sur la comédie d'Éric Assous, « Les Belles-sœurs ». Un grand souvenir pour plus de 750 spectateurs.

N'est-ce pas Chantal, Ronjita, Stéphanie, Alice, Jean-Lou, Pascal, Nicolas et Edouard ?

Aujourd'hui, pour notre plus grand plaisir, nous retrouvons toujours la plume de Jean-Marie quand il évoque ses souvenirs d'enfance dans « Avant de passer le Pont » ou dans des romans qu'il consacre à notre commune : « Les Coquelicots de Forêt », « Un Été trop vite fané ».

Un ouvrage plus particulier sortira avant la fin de l'année : « La grande Histoire et les petites histoires du site de la Fenderie à Trooz ». ■

Samedi 22, Vendredi 28, Samedi 29 mars 2014
à 20H
Salle Le Pax, rue de l'Eglise, 7, Prayon-Trooz
La troupe "Molière et Cie" joue pour

Les Belles-sœurs
Une comédie d'Éric Assous Adaptation et mise en scène: Jean-Marie Bastin
Entrée : 9 euros (5 euros pour les - de 12 ans)
Réservations : à partir du 3 mars au 04/351 76 19 (Christine Despa)
Avec l'aide de la Province de Liège et de son Service Jeunesse Ed. resp.: JM Bastin

Copy Croisettes
Atelier de photocopies
5, rue du Boultay
4870 TROOZ
Tél. & Fax : 04 351 64 46
www.copycroisettes.be

AGENCE IMMOBILIERE CADIMMO
Arnould CADUTA
Grand-Rue, 191 4870 TROOZ
Tél. 04 275 55 51- Fax 04 275 55 52
GSM 0473 34 87 04 info@cadimmo.be
www.cadimmo.be

New Wave Coiffure
Solarium
155, Grand-Rue
4870 TROOZ
Tél. 04 351 72 42

Carrosserie Delhez Claudy
Ford
Lentille de remplacement gratuite
Cours gratuit
Carrosserie agréée
Ventes d'occasion et location de véhicules
Grand-Rue, 14
4870 Trooz
Tél. 04 351 91 91
Fax 04 351 91 90
Tél. 04 351 91 91





Les coups de coeur littéraires de nos bibliothécaires !



LES LENDEMAINS Da Costa, Mélissa Editions Albin Michel, 2020

Après avoir vécu un drame familial qui l'anéantit, l'héroïne du livre, Amande, part se réfugier dans une maison isolée en Auvergne. Elle y découvre de vieux calendriers horticoles annotés par l'ancienne propriétaire des lieux.

Grâce à ces notes, Amande décide d'essayer de redonner vie au jardin laissé à l'abandon. C'est au contact de la terre, au fil des saisons, qu'elle va surmonter la terrible épreuve qui l'a frappée.

Tout comme la nature renaît au printemps, après un long hiver, Amande va revenir à la vie, s'ouvrir à des rencontres uniques et retrouver la foi en des lendemains remplis de promesses.

Malgré un début d'histoire très douloureux, Mélissa Da Costa nous emmène dans une ode à la nature, à la bienveillance, à la renaissance, à la vie ! ■



PAS DE GÉANT Lambert, Anaïs Les éditions des éléphants. À découvrir à partir de 4 ans.

Un matin, un enfant enfle ses bottes, de jolies bottes vertes et part à la découverte du monde. Là, il assiste à un combat féroce, à une course folle ; il capture des monstres piquants, enjambe des rivières, des forêts entières...

Ces « pas de géants » qui s'invitent au jardin nous font redécouvrir la nature avec les yeux de l'enfance. Chaque élément du jardin est disproportionné par l'imaginaire enfantin.

Les bogues de châtaignes deviennent des monstres piquants, la mare une rivière, les nuages des animaux sauvages... jusqu'à ce qu'un géant, plus grand encore, ne surgisse...

Un rythme merveilleux et une atmosphère qui mêle émotion et découverte. La nature est le lieu de toutes les mesures et des émotions les plus variées. Un album entre le documentaire et la poésie pour vivre l'aventure en grand ! ■



J'ATTENDRAI PÂQUES Géraldine Elschner et Alexandra Junge, Les éditions Mijade. À découvrir à partir de 3 ans.

Quentin est un drôle de petit poussin : au chaud depuis plus de 21 jours dans son œuf, il a pourtant décidé de ne pas casser sa coquille avant le jour de Pâques, pas de plus beau jour pour naître !

Mais quel jour fête-t-on Pâques ? Chaque année la date change ! La mère poule Marguerite, toute décontenancée, part à la recherche de cette

précieuse information. « J'attendrai Pâques » est un album tout mignon pour expliquer aux enfants pourquoi Pâques, à l'inverse des anniversaires ou de Noël ne tombe pas chaque année à la même date. Qui du printemps, de la lune ou du nom des jours décident du jour de Pâques ? ■



Si vous cherchez un livre qui ne fait pas partie de notre fond mais qu'il est disponible dans une autre bibliothèque, il est tout à fait possible de le faire venir chez nous (prêt inter-bibliothèque) dans un délai **de 1 à 2 semaines**.



BIBLIOTHÈQUE
GARE DE TROOZ

Place du 11 novembre, 3

Lundi : fermé

Mardi : 13h - 19h

Mercredi : 9h30 - 17h30

Jeudi : fermé

Vendredi : 14h - 18h

Samedi : 8h30 - 12h30

CONTACT :

☎ 04 250 64 50

✉ bibliotheque.trooz@gmail.com



Qu'ils soient culturels, artistiques ou encore sportifs, voici une rapide présentation des événements qui vont rythmer votre printemps.

Actif depuis 40 ans dans notre commune
qui propose différentes soirées musicales.
Celles-ci ont lieu à l'**Auditorium Bovy**,
📍 Grand'rue, 206 à Trooz.



LE SYNDICAT D'INITIATIVE

vous propose d'aller de découverte en découverte.

DÉCOUVERTE DE LA FAUNE

► **19 MARS 14h** : JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU, Balade guidée « *La Vesdre animée par sa faune et sa flore* »

DÉCOUVERTE DE NOTRE COMMUNE

► **26 MARS** : MARCHE ADEPS DE FORÊT-VILLAGE

DÉCOUVERTE GUSTATIVE

► **16 AVRIL** : ATELIER CULINAIRE animé par l'Oncle Tom « *La truite dans tous ses états* »

DÉCOUVERTE THÉÂTRALE

► **15 AVRIL** : SPECTACLE « VESDRE », d'après le roman de Luc Baba.

📍 Salle Floréal à 20h - Entrée 6€

DIMANCHE 26 MARS 2023



MARCHE ADEPS

5-10-15-20 KM

POINTS VERTS

DÉPART : Salle de Forêt-Village

📍 Rue Forêt-Village, 7 - 4870 TROOZ

Accueil durant toute la journée de 8h à 18h
Bar & petites restaurations - informations touristiques

INFOS : ✉ s.initiatedetrooz@gmail.com ☎ 04 273 09 13



Atelier culinaire

Les journées
Wallonnes
de l'eau



Valérie & Paryse vous accueillent du
MARDI au VENDREDI DE 12h30 À 16h30

📍 Place du 11 novembre, 3 à Trooz.

☎ 0490 19 91 72 - ✉ info@visit-trooz.be



Le 14 MAI, c'est la montée historique

C'est au son des moteurs que résonnera la vallée !
La montée historique de Forêt revient avec son lot de véhicules rutilants. N'hésitez pas à venir admirer ces ancêtres et à encourager leurs pilotes ! Spectacle et amusement garantis.



Soutien aux associations & aux indépendants.

Les services communication et affaires économiques se sont associés pour offrir une **soirée de formation à l'utilisation des réseaux sociaux** à destination des associations et des indépendants de notre commune. Si vous l'avez ratée et que le sujet vous intéresse, une deuxième séance peut être mise en place.



Contactez le service communication
via communication@trooz.be



ÉTAT CIVIL



LES ACTES D'ÉTAT CIVIL SONT DÉSORMAIS **DISPONIBLES EN LIGNE.**

Chaque belge peut désormais se rendre sur le **portail Just-on-web**. Via l'application « **Extraits et Copies** » les citoyens peuvent, après s'être connectés via **eID**, **eIDAS** ou **itsme**, demander, consulter et télécharger des actes de naissance, de changement de prénom, d'adoption, de mariage, etc., pour eux-mêmes ou pour leurs proches.

DOCUMENTS DISPOS SUR : **IBZ MON DOSSIER**

(accessible avec lecteur de carte d'identité)

- Composition de ménage
- Certificat de résidence
- Certificat de résidence avec historique
- Certificat de nationalité (si belge)
- Certificat de vie
- Certificat de cohabitation légale
- Certificat de résidence pour mariage
- Certificat du mode de sépulture
- Certificat d'électeur belge
- Extrait des registres

NOCES

Noces d'OR

Francis DELVAUX et Jeannine RENAUX
Mariés à Trooz le 22 juin 1963

Riccardo MUSILLI et Odette BELLEFLAMME
Mariés à Trooz le 18 janvier 1973

Daniel KOSTER et Ginette BELLEFLAMME
Mariés à Trooz le 1 février 1973

André SCHNITZELER et Claudine DEBAAR
Mariés à Trooz le 3 mars 1973

Georges NEUJEAN et Danièle BAUCHAU
Mariés à Trooz le 17 mars 1973

Marcel DARMONT et Elise LEFIN
Mariés à Trooz le 7 avril 1973

Rafael CANTILLANA-SANCHEZ et
Monica POBLETE-GALZADET
Mariés à Trooz le 11 avril 1974

Daniel GILLARD-CORVERS et Maria MANFREDI
Mariés à Trooz le 14 avril 1973

Noces de BRILLANT

Claude LAHOURCADE et Carmen WYME
Mariés à Trooz le 1 mars 1958

MARIAGES

Jean JOWAY et Ignazia PIRRERA,
mariés à Trooz le 15.10.2022

Boris SARIN et Mélanie VEIGA BRANCO,
mariées à Trooz le 29.10.2022

Jason ROLAND et Sophie MAGIS,
mariées à Trooz le 12.11.2022

Robin HANIKENNE et Ophélie VAILLANT,
mariés à Trooz le 22.10.2022

Jordan BORN et Lauriane INCAMMICA,
mariées à Trooz le 29.10.2022

Stéphane ISERENTANT et Charlotte WAMPACH,
mariées à Trooz le 31.12.2022

NAISSANCES

Sacha MERGEAL,
03.10.2022

Daouda DIAKITE,
30.10.2022

Victor LAUVEN,
09.11.2022

Emy STASSEN
ANTAYA, 30.11.2022

Giada PIAZZA,
06.12.2022

Théo VAN LAAR,
12.01.2023

Lily GUSTIN,
10.10.2022

Rémi BERTHOLOMÉ,
31.10.2022

Suzanne PAQUOT
LINCÉ, 10.11.2022

Jade RASKIN,
01.12.2022

Liv VANDERWILT
FRANÇOIS,
12.12.2022

Lison TROUPIN,
18.10.20..

Raphaël CORBAY,
01.11.2022

Amadou TOURÉ,
14.11.2022

Théo PAULY,
02.12.2022

Olivia MARECHAL,
22.12.2022

Victoria HERMEZ,
24.10.2022

Anaya MUNSALA
JACQUEMIN,
07.11.2022

Déborah ASMELASH
WELDEGABRE,
23.11.2022

Arthur
BOULANGER,
03.12.2022

Yannis ETIENNE,
26.12.2022

DÉCÈS

Alice COLLIGNON,
17.11.1925 - 12.10.2022

Robert ANSLIJN,
15.02.1937 - 01.11.2022

Kenny DRAOQUET,
07.10.2002 - 06.12.2022

Marc DERUISSEAU,
09.04.1969 - 19.12.2022

Aurélien MOMI,
06.03.1986 - 02.01.2023

Jean LERUITTE,
13.11.1928 - 18.10.2022

Luis ALEGRE SAN MILLAN,
13.01.1934 - 07.11.2022

Giuseppe MANDUCA,
14.02.1932 - 14.12.2022

Geneviève DEBATY
09.01.1925 - 22.12.2022

Jean BRISCO,
11.12.1946 - 02.01.2023

Renée TRIOLET,
07.07.1937 - 25.10.2022

Jean-Marie DALEM,
21.11.1945 - 07.11.2022

Liliane BRUGMANS,
26.10.1950 - 17.12.2022

Ludovicus KEIM,
28.01.1943 - 28.12.2022

Marianne AIRES,
27.12.1965 - 08.01.2023

Sofie PRYSZIAK,
12.02.1946 - 25.10.2022

Isabelle VANDAMME
15.06.1962 - 25.11.2022

Marcelle PAQUE,
01.02.1932 - 18.12.2022

Michaël COURANT-
BELLEFROID,
11.09.1941 - 31.12.2022

Adrien THONNARD,
08.07.1931 - 12.01.2023

Philippe de MACAR,
19.07.1934 - 28.10.2022

Juliette BRASSIÈNE,
13.04.1929 - 03.12.2022

Nello FORESTI,
20.10.1950 - 18.12.2022

Geneviève HENOUMONT,
17.08.1955 - 01.01.2023

Sara SALAN FLORES,
13.03.1958 - 13.01.2023

CONTACTS

Le service Population/État Civil vous accueille dans le container (📍 Grand rue 216c) :



- ▶ Tous les matins de **9h00 à 12h00**.
- ▶ Le mercredi et le vendredi de **13h00 à 15h00** en plus du matin.
- ▶ Les permanences du samedi reprennent de **9h00 à 12h00**.

Sans rendez-vous: changement d'adresse, carte d'identité, passeport, autres documents, permis de conduire.

Avec rendez-vous: naissance, mariage, décès, divorce, cohabitation légale, nationalité, reconnaissance pré et post-natale et service des étrangers.



ANNUAIRE DE LA COMMUNE

Directeur général

M. Bernard FOURNY

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz

☎ 0475 92 99 39 - ✉ bernard.fourny@trooz.be

Service Population

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz

☎ 0483 52 34 64 - 0486 04 27 54

✉ population@trooz.be

Service Enseignement

📍 Bâtiments de l'école Elno, rue Haute 444 - 4870 Trooz

☎ 087 26 64 57 - ✉ enseignement@trooz.be

DIRECTION

Écoles communales Groupe 1 : Fraipont - Nessonvaux

Monsieur Michel VALENTIN

📍 Rue Haute, 444 - 4870 Trooz - Fraipont

☎ 087 26 64 04 - 0479 92 90 53

✉ direction.scolaire1@trooz.be

Écoles communales Groupe 2 : Prayon-centre - La Brouck - Péry

Monsieur Mario MESSINEO

📍 Grand'rue, 186

☎ 04 351 67 78 - 0479 92 90 41

✉ direction.scolaire2@trooz.be

Service Finances

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz

☎ 0486 69 06 26

✉ finances@trooz.be

Pour les taxes : ✉ recette@trooz.be

Secrétariat général

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz

☎ 0487 377 423

✉ info@trooz.be

✉ secretariat@trooz.be

Secrétariat du Bourgmestre et des Échevins

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz

☎ 0478 17 12 67

✉ secretariat.bourgmestre@trooz.be

✉ secretariat.echevins@trooz.be

Service Urbanisme

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz

☎ 0487 22 57 61

✉ urbanisme@trooz.be

Service du Personnel

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz

☎ 04 351 93 26

✉ personnel@trooz.be

Service communication/culture/ patrimoine/manifestation/commerces

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz

☎ 0498 62 78 21

✉ communication@trooz.be ou

✉ david.dere@trooz.be

Service Travaux (et voirie)

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz

☎ 0484 62 35 86

✉ travaux@trooz.be

Service Bâtiments

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz

☎ 0484 62 35 86

✉ batiments@trooz.be

Service Environnement

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz

☎ 0479 92 90 49

✉ environnement@trooz.be

Service Jeunesse / Plan de cohésion sociale

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz

☎ 04 351 93 28 ou 0484 62 48 20

✉ jeunesse@trooz.be

✉ Pascal.horrior@trooz.be

Marchés publics

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz

✉ marches.publics@trooz.be

Le tourisme est géré par le :

Syndicat d'Initiative de Trooz

📍 Place du 11 novembre, 3/01 - 4870 Trooz

☎ 0490 19 91 72

✉ info@visit-trooz.be

CPAS

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz

☎ 04 351 93 02 ou 0489 82 39 50

✉ secretariat@cpastrooz.be



Une question, une remarque, contactez-nous par courriel : ✉ info@trooz.be

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



COMMUNE DE TROOZ

